

Le grain de sable % en Isère

Bulletin trimestriel d'Attac-Isère

Bulletin n° 17 de mars 2005

**Lundi 4 avril 2005, rencontre-débat organisée par Attac-Isère :
« Le Traité constitutionnel en question »**

À 20 h - Maison des Associations - Grenoble (6, rue Berthe-de-Boissieux)
Avec **Anne-Cécile Robert**, juriste et journaliste au Monde Diplomatique

■ Éditorial

L'impératif du Non

La campagne pour le non au référendum sur le Traité constitutionnel européen est bel et bien lancée. Au sein de notre association, le groupe « Campagne » coordonne le travail des militants autour des actions de rues, des expositions, des permanences ou des conférences débats.

Joint ce Grain de sable, vous trouverez le dépliant, fruit de la réflexion et de l'analyse documentée des militants d'Attac-Isère. Cet outil aborde dix thèmes du Traité et met en évidence avec précision son inspiration libérale. Nos actions sont relayées à travers le « Collectif grenoblois pour une autre Europe », qui réunit des citoyens appartenant ou non à des organisations. Ce collectif nous permet d'envisager des événements plus rassembleurs et plus ambitieux dont vous trouverez le détail page 4. Lors des actions de rue et des manifestations (défense des services publics ou de l'emploi) nous avons diffusé nos tracts thématiques : « L'Europe et l'emploi », « L'Europe et les services publics » et nous avons constaté que nos concitoyens ne se satisfont pas tous des arguments qui prédisent des catastrophes et caricaturent nos analyses. Tous n'acceptent pas que la propagande du « Oui » qui substitue un ersatz de débat pour ou contre l'Europe, à un décorticage honnête du texte. Ils veulent savoir ce que cache ce Traité constitutionnel. Nous devons répondre à cette saine curiosité et la faire naître dans l'esprit de celles et ceux qui ne se sentent pas encore concernés.

Force est de constater que les médias ne nous facilitent pas la tâche. Nous sommes bien peu nombreux à vouloir faire sortir de l'ombre la partie III, intitulée « Politiques et fonctionnement de l'union ». Alain Duhamel nous annonce, par exemple, que cette partie III ne fait pas vraiment partie du Traité et qu'elle n'est pas importante ; d'ailleurs il n'avait plus de place pour la publier dans le dernier ouvrage qu'il y consacre ! Les nouveaux spots radios n'y font pas référence quand ils ne citent pas des articles tronqués !

Face à cette propagande au service du libéralisme nous devons nous défendre ! Faisons mentir François Hollande lorsqu'il affirme sur France Inter que notre voix est marginale. Faisons-nous entendre ! Ne le laissons pas dire, sans réagir que ce Traité constitutionnel est un texte neutre « ni de droite, ni de gauche ». Avec 176 fois le mot « libéral » ou « libéralisme » et 88 fois le mot « marché », avec le droit de travailler qui remplace le droit au travail, ce texte ne peut être que libéral.

Nous devons nous engager massivement et fermement dans cette campagne car, en tant qu'association d'éducation populaire, nous considérons que nos concitoyens méritent de faire un choix « éclairé » quant à leur avenir. Nous devons nous engager massivement et fermement dans cette campagne car nous connaissons les méfaits de l'idéologie libérale, nous en avons eu des exemples à travers les politiques de l'OMC ou du FMI. Nous refusons que la justice sociale et l'être humain soient subordonnés au capital tout puissant et sûr de son droit soutenu qu'il est par cette constitution libérale.

Grenoble, le 23 mars 2005
Nicolas Malnoury

Attac : Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens
Bulletin édité par Attac-Isère
Siège social : Maison des Associations
6, rue Berthe-de-Boissieux – 38000 GRENOBLE
Adresse postale : Attac Isère - c/o FSU
Bourse du Travail - 32, avenue de l'Europe
38010 GRENOBLE CEDEX 2
attac38@attac.org - http://www.local.attac.org/attac38/
Directeur de la publication : Nicolas Malnoury
Mise en page : Gérard Beck
CPPAP : en cours d'enregistrement
Imprimé par nos soins

■ Attac-Isère soutient les salariés des VFD opposés à leur transformation en Société d'économie mixte (SEM)

« VFD », c'est le nom de la **Régie départementale de transports**, qui assure une part importante des services départementaux de transport (*lignes régulières et lignes plus spécifiquement affectées au transport scolaire*). Pour les initiés, elle a le statut d'un Établissement public industriel et commercial (EPIC).

Après avoir appris par la presse iséroise (*Isère Magazine et Dauphiné libéré*) la **volonté départementale de transformer cette régie en Société d'économie mixte**, et discuté des justifications et des conséquences de cette transformation, elle nous a paru **contradictoire avec la délibération** déclarant le département « **zone hors AGCS** ». En effet une telle décision aura pour conséquence que tous les services de transport devront désormais être soumis à concurrence, et, *sauf à dire qu'on connaît d'avance le résultat d'une consultation*, rien ne garantit que ces services restent assurés par les VFD.

Des délégués du **Conseil d'administration d'Attac-Isère ont rencontré des représentants syndicaux pour les assurer de leur soutien** et discuter avec eux de la situation. Ayant appris que la décision n'était pas encore prise, une lettre a été adressée au président du Conseil général, avec le texte suivant :

Le Conseil général a voté un vœu déclarant l'Isère, département hors AGCS, or jeudi 10 février, vous devez décider de l'opportunité de transformer la régie publique de transports des VFD, en société d'économie mixte dans laquelle rentreraient à terme des capitaux privés. Cette transformation qui imposerait des mises en concurrence pour l'attribution de toutes les lignes est contradictoire avec la maîtrise publique et la volonté annoncée de pérennité de « l'entreprise VFD ».

C'est pourquoi, dans un souci de cohérence et de fidélité avec votre démarche anti AGCS, nous estimons essentiel que vous ne transformiez pas le statut de régie départementale des VFD en celui de société d'économie mixte.

Maya Vitorge

Groupe « Objecteurs de croissance »

Nous vous proposons un aperçu de son travail en 3 chapitres, 1 par Grain de sable.

1^{er} chapitre : critique de la croissance

1. Que mesure le PIB ?

En économie, le concept de croissance repose sur une augmentation sans limite de la richesse produite. Elle est mesurée par le PIB (produit intérieur brut) qui est composé de la valeur ajoutée des entreprises et de la valeur monétaire des biens et services « non marchands » (État et protection sociale). C'est donc une stricte définition monétaire. Mais la croissance de la richesse et la croissance du bien-être, est-ce du pareil au même ? Les accidents de la route font augmenter le PIB car ils requièrent l'intervention de la police, d'une dépanneuse, d'ambulance, de services de soins, de médicaments voire des pompes funèbres... Idem avec les pollutions qu'il faut enlever, indemniser, avec les maladies liées au travail ou à l'environnement, avec la fabrication d'armes, etc...

La croissance économique mesurée par le PIB n'est donc pas un indicateur de bien-être contrairement à l'IDH (indice de développement humain) mis au point par le PNUD en 1990 qui mesure le niveau d'accès à l'éducation, à la santé, le respect des droits civiques et du travail, l'égalité hommes-femmes, etc... Il n'y a donc pas lieu de se réjouir d'une augmentation du PIB. On constate que la précarité et le chômage augmentent dans les pays soi-disant riches. Dans de nombreux pays, où le FMI a imposé un modèle de développement économique dont la réussite est mesurée à l'aune de l'augmentation du PIB, la population est passée de la pauvreté (pas de superflu) à la misère (manque de tout).

La « richesse », la vraie, celle qui échappe au PIB, est beaucoup plus complexe à définir : manger une nourriture saine et suffisante, boire de l'eau non empoisonnée, respirer un air compatible avec la fonction vitale, jouir d'une habitation simple et confortable, ne pas être obligé de consommer des médicaments, avoir accès à une éducation et à un travail favorisant son autonomie, vivre en paix et en coopération avec ses semblables, etc...

2. Les inégalités mondiales

Actuellement, 20 % de la population mondiale consomme 86 % des richesses produites sur la Terre. Notre économie occidentale est vorace de matières premières non renouvelables (pétrole, minerais extraits dans le Sud), d'eau et de terres arables, génératrice de déchets (expédiés au Sud), de pollutions et de gaz à effet de serre, Nous consommons beaucoup de produits que des peuples font pousser au détriment de cultures vivrières pour eux. C'est donc un pillage de ressources appartenant aux biens publics et une exploitation du travail des plus démunis au bénéfice du confort et de la surconsommation égoïstes d'une minorité. Ces inégalités sont entretenues par la dette, les organisations comme le FMI, la banque mondiale et l'OMC.

Les inégalités mondiales s'accroissent. Nous souhaiterions les réduire mais la planète peut-elle supporter que toute l'humanité adopte notre mode de vie dispendieux ?

3. Il n'y a pas de croissance infinie possible sur une planète finie...

Dans le chapitre suivant, nous verrons comment décroître économiquement mais croître humainement parce que nous sommes des humains citoyens et non des consommateurs. Nous aborderons entre autre, le sujet de la re-localisation de l'économie.

Si les richesses (matérielles) de la planète étaient un gâteau à partager, il suffirait, en favorisant une croissance « partagée » sans fin, d'augmenter la taille du gâteau, donc les parts les plus petites... Mais peut-on le faire à l'infini ? On peut sérieusement en douter au vu des actuelles conséquences sociales et écologiques. Il n'y a donc pas de croissance infinie possible sur une planète finie. C'est la conclusion à laquelle était déjà arrivé le club de Rome en 1974.

À vrai dire, le problème du partage du gâteau, n'est pas sa grosseur, mais la taille inéquitable de ses parts... Si l'on a donc l'objectif politique de réduire significativement les inégalités, tout en préservant l'intégrité de la planète pour les générations futures, peut-on échapper aux mesures urgentes visant à réduire le « train de vie » matériel occidental ?

4. La croissance, arme contre le chômage ?

La seule manière de résorber le chômage, c'est la croissance... C'est en tout cas ce que nous répètent inlassablement journalistes, économistes politiques de droite et de gauche, ainsi que le Conseil scientifique d'Attac ! Oui, mais voilà, si la croissance des 30 Glorieuses a permis le plein emploi, le taux de chômage a depuis fortement augmenté... comme la croissance. 6,2 % de sans-emploi en France en 1980, 9,8 % de la population active en mars 2004. Sur la même période, le PIB de la France a augmenté de 156 % !. La croissance remède du chômage ? Tous les chiffres à travers le monde, indiquent que tel n'est pas (plus ?) le cas : en Europe, aux E.U., la croissance ne crée plus d'emploi... « Il va falloir que l'on sorte de cette idée que la croissance égale l'amélioration de situation sociale de ce pays. Ce n'est malheureusement pas vrai. En vingt ans le PIB français s'est amélioré de manière absolument considérable, et on a toujours en gros 4 millions de personnes hors jeux. » ... Jean-Louis Borloo, sur France Inter, le 01/12/2004 !

Suite de ce sujet, dans un prochain chapitre.

5. Conclusion

Premièrement, le PIB n'est pas un indicateur de richesse humaine. C'est un simple instrument économique et monétaire, rien de plus. Il élimine de fait nombre de facteurs humains concourant à la richesse de la vie et au bonheur partagé. Même le très sérieux Worldwatch Institute basé à Washington, constate que : « Nous sommes plus riches, plus gros mais pas beaucoup plus heureux. ».

Deuxièmement, pour favoriser les conditions d'un partage équitable des richesses, humainement nécessaire et écologiquement incontournable, avons-nous, habitants des pays riches, d'autres choix que celui de réduire (démocratiquement et de façon soutenable) notre consommation de biens ?

Troisièmement, il n'est pas certain que ceux qui nous vendent la croissance comme seul remède au chômage ne nous rétrécissent pas l'imaginaire, nous empêchant d'explorer d'autres voies aux antipodes de la Pensée dominante.

François Jabin

Bibliographie :

Quand la misère chasse la pauvreté, Majid Rahnema, éd. Babel 2003 - « *Reconsidérer la richesse* » de Patrick Viveret, éd. de l'Aube 2003 - *Objectif décroissance, vers une société harmonieuse*, ouvrage collectif, éd. Parangon, 2003 - *La décroissance*, journal bimestriel publié par Casseurs de Pub, en kiosque ou sur abonnement.

Portail de la décroissance : <http://decroissance.free.fr>

Réunion le dernier mercredi du mois, MDA, 20h, Grenoble (sauf vacances scolaires : FSU) - decroissance@free.fr (inscription liste électronique)

La campagne d'Attac-Isère

Samedi 12 mars, en avant première du printemps, des drapeaux d'Attac fleurissaient dans Grenoble. C'était Attac Isère qui lançait, toutes voiles dehors, sa campagne pour une victoire (franche, massive et sans chichi) du NON au traité constitutionnel ! Distribution de tracts, discussion à bâton rompu ont émaillé notre balade en ville très bien accueillie.

Lancer la campagne, façon de parler : nous n'avons, vous le savez, pas attendu cette date pour « faire campagne ».

Depuis des mois, le groupe Europe, le groupe Tracts, le groupe Action, et maintenant le groupe Campagne n'ont eu de cesse de créer des outils le plus pédagogiques possible et d'organiser des rencontres, débats et autres lieux d'échanges où faire avancer la compréhension du Traité constitutionnel.

- La venue d'Yves Salesse le 20 novembre dernier avait ouvert le bal des réunions publiques.
- Des comités locaux ont déjà organisé des débats comme à Crolles ou à Voiron (60 personnes à Voiron).
- Le débat avec Raoul-Marc Jennar a rassemblé 200 personnes, le 19 janvier, et pas seulement les habitués de nos réunions.
- Les rencontres au café Karkadé (6, rue Sevran - Grenoble) battent leur plein : ce sont 25 personnes maintenant qui tous les mardis se retrouvent pour échanger avec les militants du groupe Europe et ne veulent partir qu'à une heure avancée de la nuit.
- Le mouvement social et les manifestations qui ont lieu depuis quelques mois ont été l'occasion pour nous de mettre en relation les problèmes sociaux et le contenu du Traité. Ainsi, nous avons édité des tracts spécifiques sur les services publics, sur l'emploi et sur le projet de directive Bolkestein.
- Des militants d'Attac sont, avec d'autres, à l'origine de la création du « Collectif grenoblois pour une autre Europe », collectif de citoyens issu de l'appel de Copernic. Ce collectif est déjà intervenu rue Félix-Poulat et à Grand'Place (Grenoble) pour faire connaître les raisons qui opposent ses militants au Traité. Il a également participé à la manifestation contre la guerre et les occupations en mettant en évidence dans un tract la « problématique guerre » du traité constitutionnel.
- Nous avons également été invités à participer à des débats organisés par d'autres (Saint Ismier, Vizille, GO Citoyenneté les Verts, le PCF).
- Et bien évidemment, nous avons conçu notre dépliant explicatif, nous en sommes assez fiers (édité à 50 000 exemplaires et disponible sur demande). En effet, sa qualité reconnue pousserait le « National » à le tirer en nombre pour tous les comités locaux. Nous avons pu tester son efficacité depuis sa « sortie ». On nous en demande, on nous en redemande.

Nous sommes maintenant à un tournant. Un sondage donne le NON gagnant à 52 % mais avec encore 53 % d'indécis, en direction desquels la campagne est particulièrement importante. Donc, il nous faut passer la vitesse supérieure. Il nous reste un peu plus de deux mois pour convaincre. Il ne suffit pas d'être convaincu, encore faut-il être convainquant et convaincre.



Grenoble, samedi 12 mars 2005



Grenoble, samedi 12 mars 2005

■ L'engagement d'un maximum d'adhérents est nécessaire

Il faut poursuivre les débats, les distributions de tracts et toutes les initiatives. Cela ne peut venir que des adhérents sur le terrain. Il n'est pas question d'aller porter la bonne parole en quadrillant le territoire. En revanche, partout où les militants le peuvent, le souhaitent, qu'ils contactent le groupe Campagne, se regroupent, trouvent une salle et envisagent comment une rencontre, un débat peuvent s'organiser. Il ne faut pas hésiter, des outils sont disponibles (DVD, diaporamas, transparents) et d'autres sont en gestation. C'est un travail de conviction de terrain que nous avons à faire. Nous savons très bien que l'accès aux médias ne nous sera accordé que très ponctuellement et brièvement.

Il nous a semblé indispensable de prévenir systématiquement le groupe Campagne justement mis en place pour coordonner les initiatives. Ce n'est pas, bien évidemment, par propension centralisatrice, mais pour éviter que sur un même lieu des militants fassent en même temps les mêmes démarches. Nous tenons absolument à ce que l'initiative incombe aux militants locaux : ce sont eux qui connaissent les réalités du terrain.

Ce qui n'empêche pas le groupe campagne d'avoir la volonté de continuer à occuper le terrain jusqu'au 29 mai :

- journée spécial Europe lors du festival du cinéma (samedi 2 avril) ;
- venue d'Anne-Cécile Robert (Monde Diplomatique) le lundi 4 avril ;
- poursuite du Karkadé et nouvelle initiative dans un autre lieu (à définir) ;
- soutien à tous ceux qui le demandent pour les débats locaux ;
- interventions dans le maximum de débats possible ;
- participation au Collectif « Pour une autre Europe » avec le meeting du lundi 18 avril et les « Six heures pour le NON », jeudi 5 mai.

Et le 30 mai, fera-t-on la fête ?

Pour le groupe campagne, Anne Tuillon

Prochaine réunion du « groupe Campagne » : mercredi 30 mars, 18 h, MDA

■ Rencontres - Débats

D'ici le 29 mai, quelques rendez-vous et rencontres. D'autres se préparent.

Mardi 29 mars	20h30	Foyer Municipal de Corenc	Débat public à l'initiative des élus de Gauche de Corenc
Mercredi 30 mars	20h	Maison des Associations (Grenoble)	Réunion à l'initiative de Ras l'front : « La constitution européenne : barrage oui ou non à la montée des populismes ? »
Lundi 4 avril	20h	Maison des Associations (Grenoble)	Débat avec Anne-Cécile Robert à l'initiative d'Attac-Isère : « Le traité constitutionnel en question »
Mercredi 6 avril	20h	Lieu non déterminé	Le Non socialiste : M. Dolez, J. Généreux, G. Filoche
Lundi 11 avril	20h30	Salle Décibelonne à Meylan,	Réunion-débat à l'initiative d'Attac avec l'appui du Collectif pour une autre Europe
Mercredi 13 avril	20 h	Salle polyvalente, 85 galerie des Baladins (Grenoble)	Quartier Géants/Baladins de la Villeneuve de Grenoble : débat à l'initiative du Collectif pour une autre Europe
Lundi 18 avril	19h30	L'Heure-Bleue (St Martin d'Hères)	Meeting à l'initiative du Collectif pour une autre Europe, avec Olivier Besancenot, Martine Billard, Nicole Borvo, José Bové, Jacques Nikonoff, Yves Salesse.
Samedi 30 avril	Après-midi	Zénith à Paris	Attac organise un meeting national
Dimanche 1er mai			Manifestation
Jeudi 5 mai	15h - 21h	Salle Edmond Vigne à Fontaine	" Six heures pour le NON " à l'initiative du Collectif pour une autre Europe : débats, concerts...
Mercredi 11 mai	20h	Maison des Associations (Grenoble)	« L'Europe et le Tiers-Monde » à l'initiative de Survie, CADTM, Attac
Mercredi 25 mai	20h	Alpexpo à Grenoble	Meeting avec Marie-George Buffet et Francis Wurtz, à l'initiative du PCF

■ Collectif grenoblois pour un NON de gauche au Traité constitutionnel européen et pour une autre Europe

En décembre dernier, plus d'une vingtaine de militants grenoblois du monde associatif, syndical et politique ont repris l'« Appel des 200 », initié par la Fondation Copernic, rendu public le 19 octobre et intitulé : « Dire Non au traité constitutionnel, pour construire l'Europe ! ». Un collectif pour un Non de gauche au traité constitutionnel européen s'est alors constitué.



Lundi 18 avril à 19 h 30
L'Heure-Bleue
 (rue Jean-Vilar, St. Martin d'Hères)
Non à l'Europe libérale !
Meeting avec :

- Olivier Besancenot (LCR)
- Martine Billard (députée de Paris)
- Nicole Borvo (sénatrice, PCF)
- José Bové (Via Campesina)
- Jacques Nikonoff (Attac-France)
- Yves Salesse (Copernic)

Actuellement, plus de 1 000 signatures ont été recueillies localement au bas de cet appel national dont celles d'élus (maires, conseillers généraux, conseillers municipaux, une sénatrice et un député).

L'activité de ce « Collectif grenoblois pour une autre Europe » (tel est son nom) ne cesse de croître.

Après une réunion publique de lancement en janvier, nous avons présenté publiquement l'Appel des 200 les samedi 12 février et 5 mars. Nous étions présents, avec notre banderole, à la manifestation du jeudi 10 mars et avons tenu une conférence de presse le vendredi 11 mars. Chacune de ces initiatives a été relatée par le Dauphiné Libéré.

Une présence a été assurée, avec banderole et tracts, lors de la manifestation du samedi 19 mars.

Le meeting du 18 avril à Saint Martin d'Hères se prépare activement. Un premier collage d'affiches a déjà été réalisé. Nous comptons sur un nombre important de

militants, dès 19 heures, pour assurer le service d'ordre, la tenue de tables d'information et celle du bar.

La préparation des « Six heures pour le Non » (salle Edmond-Vigne à Fontaine, à partir de 15 heures le jeudi 5 mai) avance. Pour cette initiative, les volontaires à l'organisation seront les bienvenus.

Il importe maintenant de ne pas relâcher nos efforts : la victoire du Non est possible.

Gérard Beck

■ Campagne pour le Non dans le Grésivaudan

Une réunion a eu lieu pour le lancement de la campagne pour le NON au traité constitutionnel à Crolles le 16 mars. Compte tenu de l'importance de cette campagne, nous avons décidé de ne pas nous contenter d'une convocation par Internet ou courrier, mais de contacter tous les adhérents individuellement par téléphone.

Est-ce cette procédure individualisée ou la prise de conscience de l'importance de ce référendum pour l'avenir de l'Europe, et donc le nôtre, nous nous sommes retrouvés à 40, soit 1/3 des adhérents appartenant à 19 communes sur un total de 45.

Ces adhérents étaient très divers : anciens, nouveaux, militants engagés, occasionnels ou simples cotisants. Rien que cette participation nous a semblé positive.

L'objectif de la réunion était de travailler sur la campagne pour le NON.

Elle s'est déroulée en deux parties principales

La présentation d'un montage sur le traité

Le but de ce montage serait de servir de support aux adhérents qui auraient la possibilité de lancer des débats dans leur entourage direct ou communal. Dans cet objectif, il n'est pas question qu'il fasse le tour du traité constitutionnel, mais qu'il mette en évidence son contenu néolibéral. Les raisons d'Attac pour dire non, sont justifiées par ce contenu néolibéral qui s'applique en particulier aux emplois, aux services publics, à la protection sociale... En complément, devraient être mis à disposition des adhérents des fiches, des transparents et les tracts d'Attac-Isère (dont le dépliant) répondant à d'autres questions.

Un groupe de travail s'est monté à ce sujet.

Une autre possibilité de support est envisageable : les DVD de Raoul-Marc Jennar (1 heure) ou du mensuel « Regards » (1/2 heure).

Organisation de la campagne au niveau du Grésivaudan

L'objectif est de relayer dans le maximum de communes du Grésivaudan la campagne pour le NON, en s'appuyant sur les adhérents.

Plusieurs pistes ont été proposées : organisation de mini-débats, réunions « tupperware », expositions, tractages, campagnes d'affichage, tenue de stands,...

Organisation : Il doit y avoir un correspondant local par commune. Chacun restant totalement maître des initiatives locales qui pourront être prises. Pendant la réunion, 17 participants dans 17 communes différentes se sont proposés, D'autres seront contactés individuellement.

Des aides devraient être apportées par Attac : montages, affiches, tracts, fiches, insignes,...

Une cellule de coordination rassemblée pour le moment autour de l'équipe d'animation du Grésivaudan qui s'est formée de manière informelle servira de coordination des initiatives locales et d'intermédiaire avec Attac-Isère.

François Chantran

■ Festival du cinéma d'Attac-Isère

2^{ème} édition - 31 mars/10 avril

Programme

Jeudi 31 mars

19h - Salle Edmond Vigne - **Soirée d'ouverture du festival**
- *La raison du plus fort* de Patric Jean

Vendredi 1^{er} avril

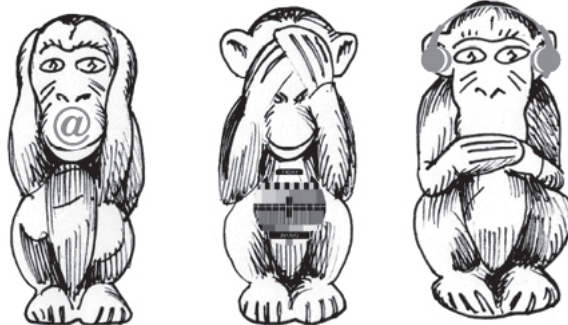
17h30 - Campus - Débat : l'Europe et les services publics
18h - Méliès - *The Yes Men* - Débat : les nouvelles technologies et les moyens qu'elles donnent d'organiser une résistance
19h - Salle Texier - *Pas assez de volume* - Débat : l'économie mondiale à la portée de tous
20h30 - Emilien Joli Bourg d'Oisans - *Cauchemar de Darwin*

Samedi 2 avril : journée Europe

14h30 - Salle Juliet Berto - **Exposé** (vidéo) de R.M. Jennar et *L'Europe maltraitée*
17h - Salle Juliet Berto - Débat : ce que ne disent pas les médias sur le projet européen de constitution
17h30 - Salle Juliet Berto - *La carotte et le bâton*
20h30 - Salle Juliet Berto - *Le cartable de Big Brother* - Débat : l'Europe et les services publics
20h30 - Mon Ciné - *J'aime la vie...* - Débat : l'économie du cinéma
18h - MJC Fontaine - *L'île aux fleurs* et *Le cartable de Big Brother*

Dimanche 3 avril

14h30 - Salle Juliet Berto - *Les enfants du Borinage* - Débat : la paupérisation tranquille
17h30 - Salle Juliet Berto - *Faits divers à la Une* - Débat : la stratégie de la peur ou l'information spectacle ?
20h30 - Salle Juliet Berto - *Coup d'État contre Hugo Chavez* - Débat : la concentration des médias
16h - Mon Ciné - *The Corporation* - Débat : l'entreprise : attention désordre économique
17h - Jeu de Paume - *Cauchemar de Darwin*



VOIRE, SAVOIR, ÉCHANGER

Lundi 4 avril

- 14h30 - Salle Juliet Berto - Séance scolaire
- 18h - Salle Juliet Berto - **Controverses nucléaires** - Débat : silence à l'ONU, on tue
- 20h30 - Salle Juliet Berto - **Komsomolskoe et Regards sur guerre** - Débat : médias en temps de guerre
- 21h - Le Clap - **The Corporation**
- 20h30 - Écran Vagabond (Miribel) - **Cauchemar de Darwin**
- 20h30 - MJC Champagnier - **Controverses nucléaires**
- 20h30 - MJC Théâtre La Mûre - **J'aime la vie...**

Mardi 5 avril

- 14h15 - Mon Ciné - Séance scolaire - **Opération Lune**
- 15h - Salle Juliet Berto - Séance scolaire
- 18h - Mon Ciné - **Cauchemar de Darwin**
- 20h30 - CCC - **L'homme de la rue**
- 20h30 - Jeu de Paume- **The Corporation** (sans débat)
- 20h30 - MJC Voiron - **Faits divers à la Une**

Mercredi 6 avril

- 20h30 - CCC- **L'homme de la rue**
- 20h - St Marcellin - **Mémoire d'un saccage**
- 20h30 - Méliès - **Après. Un voyage dans le Rwanda**
- 20h30 - MJC Montalieu - **Opération Lune**
- 20h30 - MJC Tullins - **La raison du plus fort**

Jeudi 7 avril

- 17h30 - Amphi F du DSU - **La carotte et le bâton**
- 20h - St Marcellin - **J'aime la vie...**
- 20h30 - Cinémathèque - **Un homme dans la foule** - Intervenant : Eisenschitz
- 20h30 - MPT St Etienne de Crossey - **Le cartable de Big Brother**
- 20h30 - Bourgoin Jallieu - **The Corporation**

Vendredi 8 avril

- 20h - St Marcellin- **Cauchemar de Darwin**
- 20h - Felini, 8 et demi - **J'aime la vie...**
- 20h30 - Cinémathèque - Carte Blanche à Waren - Courts métrages
- 20h30 - Écran Vagabond Miribel - **Mémoire d'un saccage**
- 20h30 - Espace Aragon - **Punishment Park** - Débat : manipulation et images
- 21h30 - MJC Abbaye - **Coup d'État contre Chavez**

Samedi 9 avril

- 14h30 - Salle Juliet Berto- Vautier, cinéaste franc-tireur
- 17h30 - Salle Juliet Berto - **L'horloge universelle** - Débat : l'uniformisation de la pensée
- 20h30 - Salle Juliet Berto- **Déjà le sang de Mai ensemencé novembre** et **À propos de... l'autre détail**
- 21h - Le Clap - **Huis Clos à Evian** - Avec Gilles Peret
- 20h30 - Bourgoin Jallieu - **J'aime la vie...**

Dimanche 10 avril

- 14h30 - Salle Juliet Berto - Atelier lecture Média crisis Patrick Watkins
- 17h30 - Salle Juliet Berto - **Le journal commence à 20h** - Débat : de quels médias rêve-t-on ?
- 20h30 - Salle Juliet Berto- **The Corporation**
- 17h - Jeu de Paume - **Mémoire d'un saccage**

Flash Info-Santé N° 3

I. Réforme de l'Assurance maladie

1. Après l'accord entre gouvernement et syndicats libéraux de médecins.

« UNE RÉFORME CONTRE LA SÉCURITÉ SOCIALE »

Quel est le discours tenu aux assurés par le gouvernement ?... Dans le nouveau système de santé coordonné, les assurés choisiront leur médecin "traitant" (généraliste le plus souvent) qui leur permettra d'accéder, si nécessaire au spécialiste ; grâce à ce parcours vertueux, un milliard d'euros sera économisé pour ... sauver la Sécurité sociale. De fait, **ce nouveau parcours vertueux des soins a peu de chance de fonctionner** :

Les médecins y ont peu intérêt, car toujours payés à l'acte ils recevront une indemnité seulement pour les malades de longue durée. Pire, la fonction de médecin « référent », créée en 1997, est supprimée et pourtant, le patient n'avancé pas les frais de sa visite et le médecin assurait, contre une rémunération forfaitaire, un suivi personnalisé.

On risque donc d'assister à des attitudes de contournement :

- les médecins généralistes chercheront à garder leur clientèle.

- les patients, qui le pourront financièrement, iront directement chez le spécialiste (même s'ils seront moins remboursés)

plutôt que de perdre du temps et de l'argent à cumuler deux visites.

Les spécialistes sortent grands gagnants :

Le gouvernement s'est refusé à imposer la moindre contrainte au corps médical, en particulier aux médecins spécialistes : ils ont acquis le droit de faire des dépassements d'honoraires (en dehors du parcours par le médecin traitant). Le spécialiste n'aura aucun intérêt à dissuader le patient à venir le voir en direct et aura tendance à mieux traiter ses propres clients (délai d'attente raccourci, temps de visite plus long) et pour les patients, sans couverture

complémentaire ou à faible garantie, la visite en direct sera beaucoup plus coûteuse, voir impossible. Les spécialistes accroîtront leurs revenus mais l'accès aux soins, dépendant des revenus, sera plus inégalitaire : il y aura donc aggravation de l'injustice sociale.

D'après * Communiqué de presse du 17 décembre 2004 du Syndicat de Médecine générale (SMG)

* " Alternatives économiques ", janvier 2005

* Manifeste des Médecins, décembre 2004

Commentaire d'Attac

Cet accord s'inscrit dans la réforme de l'Assurance maladie et n'est pas une surprise : il aboutit, avec l'ensemble des mesures déjà prises, à la baisse de la prise en charge collective des soins assurée par la Sécurité sociale, avec obligation de recours aux assurances complémentaires (mutuelles comprises) qui n'ont pas tardé à augmenter leurs tarifs. La privatisation du système de soins est en marche.

2. Quand les groupes financiers font leur marché!

Deux cliniques du secteur de Valence viennent d'être rachetées par la « Générale de santé », multinationale de la santé. L'agglomération valentinoise va posséder le premier pôle d'hospitalisation privée de la région Rhône-Alpes (350 lits, 122 spécialistes) ;

« Ce regroupement permet d'optimiser l'offre de soins... et des complémentarités seront recherchées avec le centre hospitalier » déclare le directeur général de cette nouvelle entité.

D'après le *Dauphiné Libéré* du 9 janvier 2005

Commentaires d'Attac

Ce regroupement capitalistique va renforcer le secteur privé de la santé avec captation des activités les plus juteuses, l'hôpital public risque de voir son champ d'action restreint aux soins les moins « rentables » (réadaptation motrice, soins aux personnes âgées...) et aux investissements les plus lourds.

II. Réforme de l'Hôpital

3. Incroyable : à l'hôpital Michallon, un patient à peine installé sur la table d'opération doit retourner chez lui.

Depuis des semaines, un habitant de Privas devait subir une lourde opération début novembre 2004. La veille, comme convenu, il se rend à l'hôpital pour subir une série d'exams. Le lendemain, il est descendu au bloc opératoire où après une longue attente l'anesthésiste et le chirurgien lui annoncent qu'il n'y avait plus de place en réanimation et

que, dans ces conditions, ils ne pouvaient prendre le risque d'une telle opération. Abasourdi, notre ardéchois doit rentrer chez lui avec un rendez vous pour la fin décembre 2004.

Cette défaillance n'est pas exceptionnelle; chaque mois, dans différents services, des interventions sont reportées faute de lits en réanimation occupés par des patients opérés en urgence. Selon le directeur de l'hôpital, il en manquerait ...22.

D'après le *Dauphiné Libéré* du 11 décembre 2004

Sans commentaire

4. Alerte à l'hôpital : recherche de productivité et usure des salariés

Pour le professeur Jacob Lortat, président du comité national de défense de l'hôpital, la réforme du financement des hôpitaux pousse à privilégier les activités les plus lucratives : le « bon » malade est celui qui sort après 4 jours d'hospitalisation sans complication, le mauvais étant celui qui coûte cher en médicaments et temps de séjour. Des spécialités « peu rentables », la psychiatrie et la gériatrie, commencent à être touchées. Les soignants sont souvent au bout du rouleau et craquent. Ils estiment ne plus pouvoir faire leur travail correctement.

D'après *Viva* (Magazine mutualiste de la protection sociale, de la santé, des solidarités) de janvier 2005

Commentaire d'Attac

Le nouveau financement à l'activité, prévu par le plan du gouvernement « Hôpital 2007 » montre toute sa perversité.

III. Le poids des Lobbies sur la santé

5. Quand l'Espagne donne l'exemple

La ministre espagnole de la santé met à contribution les laboratoires en imposant une baisse généralisée du prix des médicaments (4 % en 2005, 2 % en 2006) sauf les génériques. Économie : 420 millions d'euros sur 2 ans. « Le système actuel est trop favorable aux multinationales dont les ventes n'ont diminuées que de 1 % » dit elle.

De plus le ministère envisage une réforme de financement des nouveaux médicaments en privilégiant ceux qui ont un apport thérapeutique réel c'est une commission de 85 experts désignés dans les 17 régions ou communautés autonomes qui fera ce choix.

D'après *Viva*, janvier 2005

Pour le groupe « Santé »
Bernard Labouré

Assemblée générale d'Attac-Isère

L'assemblée générale d'Attac-Isère se tient traditionnellement en mars. Cette année la campagne pour le NON au référendum, lequel se tiendra le 29 mai, dans laquelle notre association est fortement impliquée, mobilise prioritairement l'essentiel de nos forces militantes et rendrait difficile son organisation. Le Conseil d'administration a décidé de reporter cette assemblée générale annuelle à l'automne, ce qui permettra également de discuter des suites du référendum, et de la rapprocher de celle du national, ce qui devrait faciliter la préparation pour chacun de nous de l'AG nationale.

Nicolas Malnoury

■ Attac-Isère et les questions énergétiques

Le protocole de Kyoto est entré en application le 16 février dernier. Malgré de nombreuses imperfections qui avaient été dénoncées en leur temps par de nombreuses associations et groupements d'associations auxquels participe Attac, il s'agit d'une date importante car ce traité définit un cadre contraignant pour les pays qui l'ont signé.

Il faut évidemment déplorer que les Etats-Unis d'Amérique, principal pays producteur de gaz à effet de serre, et l'Australie, entre autres ne l'aient pas signé, au nom du sacro saint libéralisme et malgré les risques considérables qu'ils font courir pour l'avenir de la planète.

Les scientifiques donnent des indications sur les mesures à prendre pour éviter le pire, en limitant l'élévation globale moyenne de la température du globe à 2°C. Pour cela d'ici 2050 le monde devra avoir divisé par deux ses émissions de CO₂ et les pays industrialisés, premiers responsables de l'effet de serre, devront l'avoir divisé par 4.

Cet objectif, en ce qui concerne la France, est entériné par les déclarations gouvernementales et le « Plan climat 2004 ». Il y a cependant loin de la coupe aux lèvres et les actions concrètes sont très en deçà des déclarations faites par le Président Chirac, généralement dans des tribunes internationales. Il ne suffit pas de dire « la maison brûle et nous regardons ailleurs » pour que miraculeusement les émissions de CO₂ dans les secteurs les plus responsables de gaz à effet de serre diminuent. Des mesures urgentes sont à prendre dans les secteurs les plus fortement et ce malgré la pression des lobbies. Il s'agit notamment des énergies renouvelables où la France accuse un retard considérable, des transports où les reculs successifs ont vidé le Plan climat de toutes ses mesures positives, du bâtiment où la directive européenne « efficacité énergétique » n'est transposée au niveau français que très timidement.

Il s'agit bien entendu essentiellement de la sauvegarde de l'environnement mais il est important de noter qu'une politique volontaire ne peut avoir que des retombées économiques positives et donc favoriser la création d'emplois. Citons le Danemark où 20 % de l'énergie totale produite provient des éoliennes. L'industrie danoise des éoliennes emploie 20 000 personnes et se prépare aux marchés à l'exportation.

Que peut faire Attac-Isère dans cette bataille dont l'enjeu concerne évidemment tous les citoyens ?

L'assemblée générale d'Attac-Isère du 27 mars 2004 a décidé la mise en place d'un groupe de travail sur l'énergie. Ce groupe s'est réuni régulièrement une fois par mois et poursuit les objectifs suivants :

Recueillir les informations disponibles sur les questions énergétiques, notamment sur les modes de production et de consommation énergétique dans les différents secteurs, ainsi que sur les questions liées à la limitation de l'effet de serre.

Élaborer des moyens d'information sur les moyens pour permettre un accès égal à tous aux ressources énergétiques, tout en préservant l'environnement.

Définir des actions à mener au niveau local, en lien avec les associations actives dans ce domaine et avec les collectivités locales.

Ces différents aspects sont en cours de développement. Nous souhaitons en particulier pouvoir aborder les responsables des collectivités locales pour voir avec eux quelles mesures peuvent être prises à leur niveau dans les domaines touchant notamment aux transports, à l'habitat et à la production décentralisée d'énergie ;

Il nous paraît également important de débattre avec les citoyens de l'évolution des modes de consommation d'énergie car l'application des accords de Kyoto dépend aussi de l'implication de chaque citoyen.

Pour cela nous vous proposons de participer à ce groupe de travail (*). La prochaine réunion se tiendra le mardi 5 avril à 18 h 30 au local FSU (Bourse du Travail).

René Franck, Christophe Rynikiewicz, Gérard Beck

(*) Contact : René Franck

Adresse électronique : frenefrank@aol.com - Téléphone : 0476215026

INFOS
pratiques



Boîte vocale

04 76 47 32 81

Dates : réunions publiques, groupes de travail, groupes locaux, conférences, autres rendez-vous.

Permanence tél.

04 76 47 32 81

Chaque mercredi,
de 15 h à 18 h

Permanences

Lieux d'accueil,
d'information et d'échanges

Grenoble

Tous les mercredis, de 18 h à 20 h au Café Le Glacier

16, place Notre-Dame

et de 15 h à 18 h à la Maison des Associations

Tél. attac : **04 76 47 32 81**

Voiron

Le premier mercredi du mois, à 18 h 30 au Café de l'Europe (1, place Porte de la Buisse)

Grésivaudan

04 76 51 08 32

04 76 13 02 46

Campus

Tous les mercredis à 12 h
Agora de l'université P.M.F.
tarat.attac@laposte.net

Nord Isère

Réunion le 2^{ème} mardi de chaque mois

04 74 97 60 59

Saint Marcellin

jlneyroud@aol.com

04 76 64 00 48

Site web

www.local.attac.org/attac38

Adresse électronique

attac38@attac.org

Adresse postale

Attac-Isère

c/o FSU - Bourse du Travail
32, avenue de l'Europe
38030 GRENOBLE CEDEX 2

Sommaire

Éditorial	p.1		
VFD	p.1	Campagne dans le Grésivaudan	p.5
Objecteurs de croissance	p.2	Festival du cinéma	p.5 et p.6
La campagne d'Attac-Isère	p.3	Flash Info/Santé	p.6 et p.7
Rencontres - débats	p.4	Assemblée générale	p.7
Collectif grenoblois	p.4	Attac et les questions énergétiques	p.8